

Ouverture de l'interprofession Semae : des réactions contrastées

Description

L'interprofession des semences et plants (Semae, ex-Gnis) a annoncé s'ouvrir à « *toutes les semences* », y compris fermières et paysannes. Réactions contrastées des syndicats minoritaires et d'autres acteurs qui gravitent autour de ces semences. C'est le cas de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab), qui vient de prendre position en faveur de cette ouverture.

En affichant son ouverture « *à toutes les semences* », l'interprofession Semae (ex-Gnis) devrait logiquement ouvrir les collèges producteurs de ses différentes sections au-delà de la quasi seule Union française des semenciers (UFS) : les semences de ferme et les semences paysannes sont en effet produites par les paysans. Des entreprises plus proches des syndicats minoritaires (Confédération paysanne et Coordination rurale) devraient donc également logiquement entrer dans ces collèges [1]. Pour le moment, seule est proposée par Semae l'entrée de ces deux syndicats dans son Conseil d'administration, en tant qu'utilisateurs. François Burgaud, de Semae, précise à Inf'OGM : « *Ce qui nous anime dans nos choix est d'avoir le maximum de représentativité des acteurs dans chacun des collèges, et jamais leur proximité avec telle ou telle organisation syndicale. (...) Mais notre ambition est bien de représenter la totalité des acteurs. La difficulté est que beaucoup de ces acteurs ne sont pas regroupés au sein d'organisations. C'est pour cela que le CA de Semae a décidé de créer une 9e section organisée en 5 collèges comme les autres et dont les Président et Vice-président siégeront au CA. Bien sûr, le RSP (Réseau semences paysannes), comme d'autres acteurs, a toute sa place dans cette 9e section et il en est informé* ».

Les syndicats minoritaires à vocation générale et les semences de ferme : oui pour certains et non pour d'autres

La Coordination rurale (CR) a annoncé accepter de rentrer dans cette interprofession nouvelle formule [2]. Philippe Ribault en est devenu le nouveau représentant pour la CR. Dans un communiqué de presse [3], il voit dans cette ouverture « *une avancée importante pour le monde agricole puisque jusqu'alors seul le syndicat dit « majoritaire » était représenté au sein de cette interprofession, syndicat ne représentant et ne défendant pas les semences de ferme* ».

Les producteurs et trieurs de semences de ferme, justement, sont représentés par la Coordination Nationale pour la Défense des Semences Fermières (CNDSF), qui regroupe la Confédération paysanne, la Coordination rurale, le Mouvement de la défense des exploitants familiaux (Modéf), et le Syndicat des Trieurs à Façon de France (Staff). Son président est l'actuel représentant de la Coordination rurale. Il nous précise que « *la position de la Coordination rurale est de rentrer au Conseil d'administration de Semae en tant que représentant de la CR dans un premier temps, mais [qu'il fera] pression auprès d'eux afin que la CNDSF rentre dans la 9e section [Diversité des semences et des plants [4]]. La CR souhaite que la Conf' participe aussi au CA ou dans une des sections de Semae. (...) Mais si nous constatons que Semae ignore nos idées, nous reverrons notre position* » a-t-il déclaré à Inf'OGM.

La Confédération Paysanne n'a, pour sa part, pas confirmé vouloir participer au CA dans les conditions actuelles, comme le souhaite le représentant de la CR. Si la CR accepte que la CNDSP soit nommée comme « *représentant les utilisateurs de semences* », la Confédération paysanne revendique sa place aussi dans le collège des producteurs de semences. « *Malgré nos demandes répétées, le Gnis refuse toujours de reconnaître les paysan.nes comme les producteurs de leurs propres semences* » a-t-elle affirmé au sortir de la conférence de presse de Semae [5]. Rappelant que, dans les espèces de grandes cultures, les semences de ferme représentent près de la moitié des semences mises en terre chaque année, la Confédération paysanne attend que Semae « *lui accorde dans ses statuts une place en tant que représentant des agriculteurs.trices utilisateurs de semences commerciales et aussi producteurs.trices de leurs propres semences de ferme et paysannes* ». Ça sera « *d'abord pour défendre les droits des paysans de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre leurs propres semences librement, sans payer de royalties et sans obligation de les transformer en « variétés industrielles homogènes et stables », de respecter les normes sanitaires de la production agricole et non celles de la production de semences industrielles commerciales, et de disposer d'un accès à toute la diversité existante de semences non génétiquement modifiées ni contaminées par des OGM* » a déclaré Guy Kastler, membre de la Confédération paysanne, à Inf'OGM. Damien Houdebine, secrétaire national, confirme à Agra Presse que la Confédération paysanne ne va « *pas intégrer Semae tant qu'on n'est pas reconnu producteurs de semences* » [6].

Le Modef n'a pour sa part pas de siège réservé dans le CA de Semae, même si, nous précise Sophie Bezeau, sa directrice, « *cinq organisations syndicales à vocation générale sont reconnues dont le Modef, mais nous ne ferons pas partie des futurs membres de la Semae puisque notre syndicat n'est pas représentatif à l'échelle nationale* ». Elle poursuit : « *Le Modef, membre fondateur de la CNDSP, s'associe à la demande de la CNDSP d'intégrer la Semae en tant que producteurs de semences (...) et pas uniquement en tant qu'utilisateurs* ».

Sylvain Ducroquet, représentant du syndicat des trieurs à façon de semences (Staff) confirme à Inf'OGM que le Staff « *salue cette ouverture du Gnis. Depuis toutes ces années nous réclamions la représentativité de notre métier d'aide à l'auto-production de semences de ferme par la fourniture d'équipements mobiles. Alors, oui, nous confirmons notre volonté de faire partie de Semae* ». Confiant, il décrit la nouvelle section « *Diversité des semences et plants* » de Semae comme « *un bouquet d'acteurs indépendants attachés à une certaine liberté de semer mais unis dans la volonté de faire avancer leur métier avec des demandes spécifiques, propres à chacun* ».

La Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) a débattu fin mars de cette ouverture, avec laquelle elle se dit « *plutôt en accord* ». Elle n'a pas de siège au CA, mais siège déjà par contre à la commission transversale Semences et Plants Bio, siège occupé par Sébastien Bonduau, chargé de mission Semences. Et elle est prête à entrer dans la nouvelle « *9e section* », dès qu'elle aura trouvé son ou sa candidat.e.

D'autres acteurs resteront hors de Semae

Patrick Lespagnol, président du Mouvement d'agriculture biodynamique (MABD), déclare à Inf'OGM que la démarche semble plutôt s'apparenter à du greenwashing. Un des tests serait pour lui de voir dans quelle mesure Semae est prête à orienter une partie du budget de communication pour inciter les paysans à être plus autonomes en semences. L'affirmation de Semae de ne pas s'interdire les OGM [7]

lui laisse à penser que *« l'orientation générale n'a pas changé ! »*.

Le Réseau Semences Paysannes a aussi pris position quant à la nouvelle section de Semae : il *« n'intégrera pas ce nouveau groupe de travail. Le projet collectif porté par le RSP a pour vocation de faire vivre la biodiversité cultivée dans les campagnes et de promouvoir l'autonomie paysanne, et non de servir de caution environnementale et sociale à une institution qui ne partage pas la même vision du vivant »* a déclaré son Conseil d'administration le 23 février.

Interrogée par Inf'OGM, l'association Kokopelli oppose un refus catégorique à cette proposition qu'elle ignorait : *« Les "valeurs" défendues par Semae ne différeront en rien de celles défendues par le Gnis. L'agro-industrie y sera toujours majoritaire et présente pour défendre ses intérêts avant tout et au détriment de la paysannerie [et] de l'agro-écologie »* rétorque Ananda Guillet, son président, qui ajoute : *« Kokopelli n'est pas du tout (...) dans une démarche de "consensus" vis-à-vis de cette institution fantoche. S'ils ont besoin de nous – et je ne parle pas plus de Kokopelli que de tous les acteurs qui luttent pour les mêmes causes –, pour redorer leur blason fort entaché par leur responsabilité dans le massacre pur et simple de l'agriculture, nous n'avons nullement besoin d'eux ! (...) Et je vous avoue que je serais fort attristé si des organismes tels que la Confédération Paysanne (...) rejoignaient cette mascarade ! »*.

Et de l'intérieur, comment réagissent certains ? *« Le Gnis a toujours été préoccupé de son image »*, nous confie un membre d'une des sections de Semae qui a préféré gardé l'anonymat. *« Son ouverture correspond à une adaptation aux réalités extérieures »*. Il regrette au passage que cette ouverture ne concerne pas les consommateurs finaux de produits agricoles : *« cela a conduit parfois à la mise au point de variétés, comme en melons, certes de bonne conservation, mais avec une mauvaise qualité gustative ! »* remarque-t-il. Quant à savoir si, comme le pense la Confédération paysanne, ces changements ne sont que de façade, il botte en touche : *« on ne le saura qu'à l'usage »...*

date créée
02 Mar 2021